

LA PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE MET EN ŒUVRE UNE PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UN SERVICE GRATUIT POUR LES HABITANTS

Communiqué de presse sur le vote de la signature de la convention (20/09/2019)

Hier, le conseil communautaire a voté la signature d'une convention avec le Département de Seine-et-Marne pour la mise en œuvre d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique ([#PTRE](#)). L'agglomération participera à hauteur de 45 000 € par an pour mettre en place ce nouveau service gratuit à destination des habitants, pour favoriser la rénovation énergétique de leur logement.

La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique proposera :

- des informations et conseils sur les travaux à conduire avec des visites sur site possibles dans certaines conditions ;
- l'aide à la formulation de la demande de travaux et l'analyse des devis ;
- l'orientation au cas par cas vers les aides financières existantes adaptées aux caractéristiques du ménage et l'aide à la construction de plans de financement ;
- l'aide à la recherche d'entreprises travaillant dans les « règles de l'art » et la mise à disposition d'outils pour le suivi de chantier ;
- un suivi post-travaux pour évaluer les gains et adopter, en parallèle de ces gains, de bons comportements s'il en est besoin.

Les permanences seront assurées au Centre social de [La Ferté-sous-Jouarre](#) et au Point d'Accès aux Droits de [#Coulommiers](#). Les horaires et les coordonnées seront communiqués ultérieurement, une fois la date de mise en service connue. Les conseils de cette plateforme seront personnalisés, gratuits, neutres et indépendants, s'appuyant sur un réseau de professionnels et d'acteurs locaux complémentaires. Ce service permettra donc également de favoriser l'activité des entreprises locales du bâtiment.

La mise en œuvre de cette plateforme s'inscrira dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la communauté d'agglomération, qui aura pour objectifs de :

- mobiliser les structures et les acteurs publics et privés pour atteindre les objectifs de rénovation énergétique des logements du territoire, en cohérence avec les objectifs nationaux ;
- stimuler la demande en travaux de rénovation des particuliers et faciliter leur passage à l'acte ;
- contribuer à la structuration de l'offre des professionnels du bâtiment et à leur qualification dans le cadre du déploiement du signe RGE (reconnu garant de l'environnement) ;
- engager le secteur bancaire et mobiliser les financements publics et les mécanismes de marché (CEE, etc.) pour proposer une offre de financement adéquate.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE

13 rue du Général de Gaulle

77120 COULOMMIERS

01 64 75 38 90

Nous contacter

